



MARS 2023 || #074

TRiSCOPE

> www.trith.fr - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER



P14

**À LA DÉCOUVERTE DU LYCÉE PROFESSIONNEL
« LÉONARD DE VINCI »**



05

**AVEC LES FEMMES
SOLIDAIRES**



10

COURSE DE LA PAIX



SOMMAIRE

06

CONCERT DE PRINTEMPS



07

KID ATHLON «JEAN-LUC TISON»



08

POUR L'ENVIRONNEMENT



16

A LA MÉDIATHÈQUE «GUSTAVE ANSART»



19

BON À SAVOIR



20

PROGRAMMATION CULTURELLE



TRISCOPE N°074 - MARS 2023

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger
03.27.23.75.00

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 100 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services

Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

Malia AZZAOUI
Riadh SAADI
Clémence LENNE

> Ils nous ont quittés

Eveline BRASSEUR née CACHOIR
Maurice DUPONT
Gérard WATEL
Antonia SCHMITT née LESAIN
Jean-Yves THUILLIER
Claude DELSAUT

TRITH-SAINT-LÉGER

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

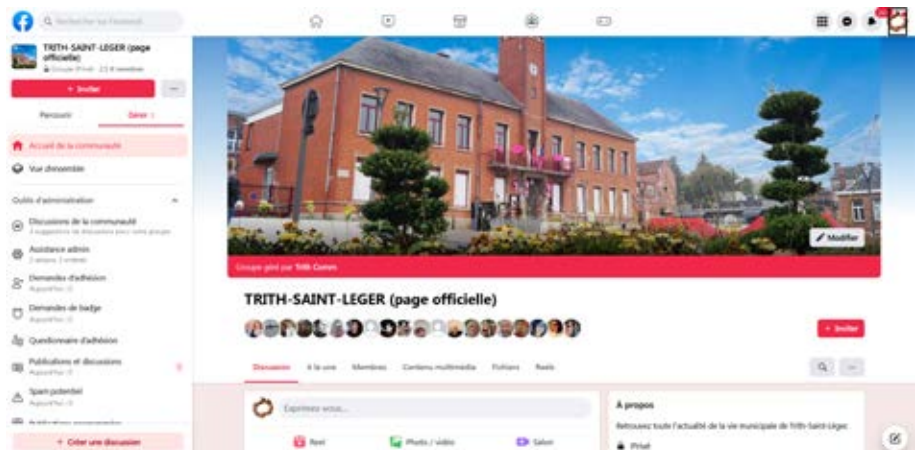
Toute l'actualité de la mairie de TRITH-SAINT-LÉGER en temps réel

Avec Citykomi®, l'application des collectivités **zéro pub zéro donnée personnelle.**

- 1 TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI® C'est gratuit !
- 2 FLASHEZ CE QR CODE pour vous abonner
- 3 RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT sur votre smartphone



Mairie
Place de la Résistance
59125 TRITH-SAINT-LÉGER
03 27 24 06 69





Chère Trithoise, Cher Trithois,

Comment ne pas commencer cet éditorial en dénonçant le véritable coup de force du Gouvernement, qui n'ayant pas trouvé de majorité à l'Assemblée Nationale pour faire voter sa mesure de régression sociale visant à porter à 64 ans le droit à la retraite, a décidé de tourner le dos à l'immense majorité d'entre nous en utilisant l'article 49.3 de la constitution.

Dans le pays, c'est une majorité écrasante qui refuse cette mesure visant à nous faire travailler plus longtemps. L'utilisation du 49.3 par le Gouvernement est un aveu de faiblesse. Cet échec du Gouvernement est le fruit des formidables mobilisations de ces dernières semaines, de l'unité des syndicats, de l'action des forces politiques de gauche et de l'implication de toutes et tous dans notre diversité pour nous opposer à ce projet de régression sociale.

Au-delà de cette question des retraites, restons mobilisés pour nous faire respecter et exiger les moyens de vivre une existence plus humaine et plus solidaire.

Ce numéro de Triscopie revient sur la journée internationale des droits des femmes. Les revendications féministes sont de nature à faire avancer notre société vers une égalité effective. Je soutiens ces revendications. Je pense à l'égalité salariale, à l'urgence aussi de lutter contre toutes les violences faites aux femmes. Ce combat féministe doit être celui de tous.

Nous avons commémoré le 19 mars dernier le cessez-le-feu en Algérie qui faisait suite aux accords d'Evian. Outre la nécessité de se souvenir, j'ai lancé au cours de cette commémoration un appel pour la Paix. Quel gâchis que toutes ces sommes folles dépensées en armement alors qu'il y a tant de besoins à satisfaire en termes de santé, d'éducation, d'environnement.

Ce numéro rend compte également de l'Opération «Portes Ouvertes» au lycée hôtelier Léonard de Vinci. J'ai eu l'occasion de féliciter l'équipe de direction, l'ensemble du personnel et les élèves pour cette initiative qui a montré les différentes facettes de l'établissement.

La vie associative et la vie culturelle ont également droit de cité comme nous le faisons régulièrement dans ces colonnes.

Je vous transmets mes sentiments dévoués.

Dominique SAVARY, Maire de Trith-Saint-Léger

EDI TO

“
Au service
de tous”

RAPPEL SUR LES CHÉQUIERS ÉNERGIES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les élus de Trith-Saint-Léger vous ont distribué un chéquier d'une valeur de 100 euros. Ce chéquier peut être utilisé uniquement pour l'achat d'énergies : carburant, fioul, gaz, électricité, pellet, bois, charbon, pétrole, énergie photovoltaïque, gaz en bouteille. Ce chéquier a une durée de validité d'un an. Il peut être utilisé auprès des partenaires identifiés dans la liste consultable à l'adresse : www.edenred.fr/ticket-service/localiser. Si vous souhaitez utiliser votre chéquier pour l'achat de carburant, vous ne pourrez le faire que dans les stations services affiliées disposant d'une caisse pour le paiement par chèques ou espèces. Pour payer vos factures d'énergie, vous avez deux possibilités : - pour payer votre facture d'eau, de gaz ou d'électricité par courrier auprès de votre distributeur d'énergie,

glissez dans l'enveloppe : le TIP figurant en bas de votre facture avec le bon montant de ticket service et l'éventuel complément par chèque, en écrivant au dos de chaque titre votre numéro de facture : votre opérateur pourra ainsi affecter votre paiement à votre dossier. Puis adresser le tout directement au centre de paiement - Vous avez opté pour le prélèvement mensuel ? Chez la plupart des opérateurs (EDF, ENGIE, Eau du Valenciennois) il ne faut pas suspendre ce service. Les chèques énergies envoyés par voie postale avec un courrier indiquant vos références client, se cumuleront à votre «crédit» venant suspendre temporairement les prélèvements jusqu'à concurrence du montant total de titres envoyés. Les prélèvements reprendront alors automatiquement par la suite, sans autre action de votre part.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service de l'accueil de la mairie au **03 27 23 75 00**.



POUR NE PAS OUBLIER

La commémoration du 61^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie a été marquée par un rassemblement devant la stèle érigée à la mémoire de Roger Letaux et Albert Pirotte, trithois, morts en Algérie.

Après un dépôt de gerbes, Dominique Savary, a notamment déclaré : « Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Ce que les dirigeants de l'époque appelaient du « maintien de l'ordre » était une tentative terrible de refuser au peuple algérien le droit à l'indépendance. 30 000 militaires sont tombés en Algérie, au Maroc et en Tunisie dont deux trithois Roger Letaux et Albert Pirotte dont nous honorons la mémoire. » Monsieur le Maire déclara également : « Toutes les victimes de cette guerre doivent être honorées. Les victimes civiles et les victimes militaires, les victimes d'avant le 19 mars et les victimes qui sont mortes après le 19 mars, mais aussi tous ceux qui ont survécu et qui portent encore douloureusement le souvenir de cette guerre et de ses combats. Aujourd'hui, nous honorons toutes les douleurs et nous reconnaissons toutes les souffrances liées à cette guerre. » Et de rappeler : « Ce jour du 19 mars 1962 signe pour la première fois après huit années de guerre, l'arrêt des combats entre l'armée française et l'armée de libération nationale algérienne. Il est vécu comme un soulagement et la promesse d'un retour à la paix pour des millions de Français et les familles qui ont vu leur enfant partir combattre de l'autre côté de la Méditerranée. De 1954 à 1962, ce conflit a mobilisé deux millions de jeunes Français du contingent, appelés 27 mois pour certains, soit toute la durée de leur service militaire. En France, la répression avait durement touché tous ceux qui luttèrent contre cette guerre. Le Conseil Municipal de l'époque a pris position. Il a voté des motions demandant l'arrêt de cette guerre et chaque 19 mars, depuis cette époque, la Municipalité commémore l'arrêt des combats. » En conclusion de son propos, Dominique Savary, lança un appel pour la Paix : « Sans la Paix il n'y a rien de possible ».



Au cours de cette commémoration, Gilbert Van Lierde, président du cartel des Anciens Combattants, rappela également la nécessité de se souvenir pour tirer les leçons du passé.



Roger Fenot, ancien combattant, a été médaillé au titre de la reconnaissance de la nation.

Avec Les Amis de la Résistance

Le comité local des Amis de la Résistance a tenu son assemblée générale sous la présidence de Monique Dupont Picalausa. Au cours de cette réunion annuelle, les adhérents ont établi le bilan des activités de l'association et le programme à venir axé essentiellement sur l'organisation d'expositions dans les écoles pour faire connaître aux jeunes générations le rôle de la Résistance dans la Libération de la France. Au cours de cette réunion annuelle, Philippe Poteau, Robert Lagache, Adjoint au Maire et les élus présents ont confirmé le soutien de la Municipalité aux Amis de la Résistance.





« LES FEMMES SOLIDAIRES »

L'association « Les femmes Solidaires » a réaffirmé à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes les revendications féministes

Cette journée du 8 mars et les assemblées du comité local « Les Femmes Solidaires » ont été l'occasion pour Christelle Chopin, Adjointe au Maire et responsable féministe de déclarer : « Cette journée est l'occasion de réfléchir à l'importance de l'égalité des sexes, de reconnaître les progrès que nous avons accomplis et de réaffirmer notre engagement à poursuivre la lutte pour un monde plus juste et équitable. La parité est une question de droits de l'homme fondamentaux. Les femmes et les filles ont le droit de vivre sans discrimination, de recevoir une éducation, de travailler et de participer pleinement à la vie politique et économique de leur pays. Nous savons que lorsque les femmes ont les mêmes opportunités que les hommes, cela profite à tous les membres de la société. Cependant, malgré les progrès que nous avons accomplis, il reste encore beaucoup à faire. Les femmes continuent de faire face à des obstacles à l'éducation, à l'emploi et à la participation politique. Elles sont également plus susceptibles d'être victimes de violence et de discrimination, ce qui entrave leur capacité à réaliser leur plein potentiel. Dans le cadre d'une nouvelle réforme des retraites où la femme est la grande perdante, il est important de prendre en compte ces disparités entre les sexes et de chercher à les réduire autant que possible. Il est donc essentiel que nous continuions de travailler ensemble pour promouvoir l'égalité des sexes. Cela nécessite des efforts concertés de la part de tous les membres de la société, y compris les gouvernements, des organisations de la société civile, des entreprises et des individus. Nous pouvons tous agir pour promouvoir la parité «hommes / femmes». Je réaffirme toute ma solidarité avec l'ensemble des femmes du monde entier, et particulièrement en cette période avec les femmes Afghanes et Iraniennes.» Cette journée du 8 Mars a également été l'occasion pour Dominique Savary de réaffirmer son soutien et celui du Conseil Municipal au mouvement féministe. A l'initiative de Femmes Solidaires, des permanences juridiques gratuites sont tenues par Maître Mathieu Christelle, avocate et

médiateur. Le lieu et l'heure de la prochaine permanence seront communiqués dans le Triscopie.

Le bureau : Présidentes d'honneur : Paulette Skornog, Fernande Dussart - Présidente : Nadine PREVOT - Vice-Présidente : Christelle CHOPIN - Secrétaire : Djamila Lagache - Vice Secrétaire : Colette Tonneau-Trésorière : Martine Lelong - Vice Trésorière : Brigitte Gumez - Animatrices: Lucienne Richard, Gisèle Mercier, Marie-Claude Glapa, Andréa Colin, Gisèle Lemoine, Jacqueline Déschamphelaire, Florence Yackx, Violette Wattremez, Evelyne Cacheux, Catherine Mercier.



Suite à l'opération «Octobre Rose» un chèque de 490 € a été remis à l'association EMERA (association qui accompagne les malades du cancer et leurs proches).



Un concert pour annoncer le printemps

La chorale municipale présidée par Cédric Chopin a donné son traditionnel concert de printemps au Théâtre des Forges «René Carpentier». Les choristes sous la direction de Stéphane Libert ont interprété différents morceaux empruntés au répertoire français et international. Cette soirée musicale a également été marquée par la prestation de l'ensemble vocal Arpèges de la ville de Linselles. Les choristes locaux et leurs hôtes ont conjugué leurs voix pour le plus grand plaisir du public présent. Cedric Chopin a remercié les choristes de Linselles, alors que Bruna Danna, Conseillère Municipale en charge des affaires culturelles a félicité l'ensemble des choristes pour leurs prestations. La chorale municipale a aujourd'hui un effectif d'une soixantaine de choristes. Les répétitions ont lieu tous les lundis de 18h à 20h à l'auditorium à proximité de la salle des fêtes. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe où musique et convivialité font bon ménage, n'hésitez pas à pousser les portes de l'auditorium.

Date à retenir : Concert du 1^{er} Mai au Théâtre des Forges René Carpentier le lundi 1^{er} mai 2023 à 11h.

Le bureau de la chorale municipale : Marcel Mahieu : Président d'Honneur - Cédric CHOPIN : Président - Nadine BOSSY : Vice-Présidente - Francis VERRIEZ : Trésorier - Julien BRASSART : Vice-Trésorier - Nadine PREVOT : Secrétaire - Christelle CHOPIN et Annick HUBERT : Responsables des costumes - Jean-Philippe PREVOT - Responsable Technique - Robert FREMEAUX - Porte Drapeau



Avec la tribu Paul Bert



Le comité de parents d'élèves de l'école maternelle Paul Bert a confectionné **70 tartes au maroilles et 60 pizzas**. Une distribution a également été réalisée à la sortie de l'école.

Le bénéfice de la vente servira à payer un spectacle de marionnettes.

[Vie associative...]



Plein succès pour le KID Athlon «Jean-Luc Tison»

Les organisateurs en espéraient 90, ce ne sont pas moins de 152 enfants qui étaient inscrits pour ce 1er kidathlon, organisé par le club d'athlétisme de Trith (COT), sous l'égide de la FSGT et de la FFA et avec le soutien de la Ville de Trith Saint Léger, et qui s'est tenu le samedi 18 mars dans la salle Jacques Anquetil. A l'instar de l'initiative lancée en 2022 par le club d'athlétisme d'Escaudain, Didier Dubuisson, président de la COT, a impulsé cette initiative : l'occasion de mettre à l'honneur Jean-Luc Tison, marathonien, infatigable directeur sportif et entraîneur principal du club depuis 33 ans, et aussi de créer un partage fort autour du sport, si essentiel à la santé et au bien-être des jeunes générations. Dans une salle bondée, nos athlètes venus de 8 clubs de la région, étaient aussi nombreux et motivés que les parents présents, qui ont pu manifester haut et fort leur soutien lors des épreuves de sprint, de saut en longueur ou de lancer qui étaient proposées pour toutes les âges, de 5 à 12 ans. La tenue de cet évènement n'aurait pas été possible sans la mobilisation de nombreux athlètes bénévoles du CO TRITH qui ont assuré l'encadrement des différentes épreuves, ainsi que la tenue de l'indispensable buvette appréciée par tous les participants. Dominique SAVARY a tenu à marquer son soutien ainsi que sa reconnaissance auprès des organisateurs et des bénévoles, les échanges ont été nombreux et chaleureux, Monsieur le Maire a pu encourager ces sportifs en herbe et les féliciter lors de la remise des médailles au cours de laquelle chaque enfant a été récompensé, car c'est bien connu : l'essentiel est de participer !



Mettre un pied devant l'autre avec Les Pieds Trithois



Réunis dernièrement en assemblée générale, les Pieds Trithois présidé par Jean-Luc Ego, ont établi le bilan de leurs activités. **90 licenciés** sont désormais inscrits au club de marche local. Au total ce sont **191 sorties** qui furent organisées en 2022. Les Pieds Trithois ont également participé à **19 inter-clubs**. Si vous aussi vous souhaitez marcher en bonne compagnie notez que les rendez vous ont lieu sur la place Roger Salengro chaque mercredi après-midi et dimanche matin. Au cours de cette réunion annuelle, Dominique Savary et Robert Lagache ont réaffirmé le soutien de la Municipalité au club de marche.



Quelques consignes utiles

La poubelle est sans doute l'objet le moins attrayant de nos habitations mais il est le plus utile. Il aide chacun de nous à éliminer ses déchets alimentaires, ses emballages, ses bouteilles... quelques recommandations : merci de sortir vos poubelles la veille au soir (le calendrier de collecte a été distribué avec un précédent Triscopes). Pensez à nettoyer vos bacs. En cas de casse appeler le Point Infos Déchets (Numéro Vert : 0800 775 537) - Ne pas encombrer les trottoirs avec les bacs, merci de les rentrer après la collecte.

ENCOMBRANTS : Pour la collecte à domicile de vos encombrants sur rendez-vous, appelez le 09 69 39 10 89 du lundi au samedi, de 08h00 à 18h00.

Mission réussie des ambassadeurs du tri

Dernièrement, des opérations de sensibilisation menées par les ambassadeurs du tri du SIAVED se sont déroulées dans la commune. En effet, ces missions de sensibilisation ont pour but de contrôler la qualité du tri et d'analyser le contenu des poubelles (jaune ou bleue) avant le passage des camions de ramassage. L'objectif est de faire baisser le taux de déchets indésirables allant au centre de tri.

Lors du passage des ambassadeurs, c'est plus de **64 bacs** qui ont été contrôlés dans les rues Pierre Curie, des Près, Voltaire et les places de la Résistance et Roger Salengro. Il a été constaté que la qualité du tri sur ces secteurs était bonne, toutefois des déchets indésirables comme les mouchoirs, couches, masques, restes alimentaires sont encore présents.

Notons que 56% d'étiquettes vertes ont été apposées, ce qui nous a permis d'obtenir trois lucioles.

Quelques consignes d'amélioration seront apportées lors des prochaines visites en porte-à-porte par des ambassadeurs du tri. Des animations dans les écoles ou des formations auprès d'agents de la commune sont possibles sur demande.





Lutter contre le gaspillage alimentaire

Une réunion a eu lieu dernièrement pour restituer le résultat des pesées alimentaires dans les écoles maternelles et primaires de la Ville. Cette réunion a mis en lumière le besoin de mettre en place des actions correctives. Il a été décidé la création d'une commission « menu » a été créée qui a validé l'organisation d'actions spécifiques les 14 - 15 et 16 septembre.

Ce diagnostic établi à partir des déchets produits par les enfants a été réalisé grâce à la collaboration des agents de restauration, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et des agents d'animation. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire et passer à l'étape supérieure, la concertation commune va se poursuivre, dans le cadre d'un dialogue engagé entre tous les acteurs concernés, afin de proposer des actions correctives, en collaboration avec le SAVIED.

Des pistes de réflexion concrètes :

Une commission des menus a été créée. Elle est composée d'enfants, de parents d'élèves, d'agents de restauration et d'animation, du responsable de la cuisine centrale, d'élus, de membres du personnel communal. Cette commission aura pour objectifs :

- d'évaluer les quantités
- d'élaborer les menus d'améliorer la prestation grâce aux retours des parents : qualité nutritionnelle, variété des menus, saisonnalité des produits.
- de goûter les repas proposés aux enfants, de goûter de nouvelles recettes et/ou de nouveaux produits alimentaires.

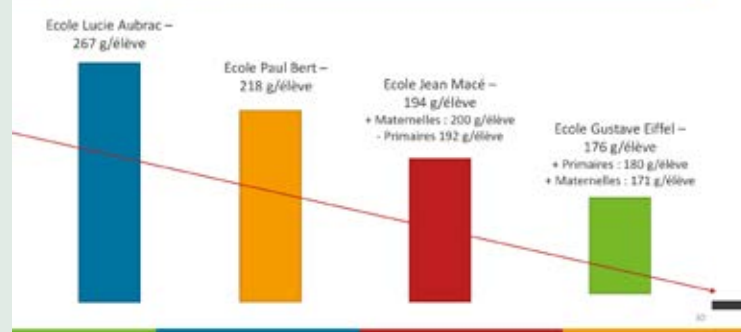
Intensifier la sensibilisation des élèves

Afin d'intensifier cette sensibilisation, différentes actions sont d'ores et déjà prévues :

- Intervention du SAVIED dans les écoles (jeux, animations, ateliers, expositions)
- création d'affiches de sensibilisation
- fabrication de sets de table
- élaboration d'une charte avec les élèves



Le bilan par école



>LE MATIN, DEUX RANDONNÉES SONT PROPOSÉES. INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER À LA 20^{ÈME} RANDONNÉE PÉDESTRE

Participations : Marche ouverte à tous. Le contrôle médical est indispensable avant l'épreuve, chaque participant s'engage à vérifier son état de santé et à souscrire une assurance "Responsabilité individuelle". Les enfants doivent être accompagnés des parents.

Inscriptions : en Mairie, aux heures d'ouverture jusqu'au 5 mai 2023 . Le montant est fixé à : 5 €

- Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 6 mai au service des sports. Par courrier, avant le 1er mai à faire parvenir à Madame Céline BONNET, en Mairie de et à Trith-Saint-Léger (59125). Elles seront également acceptées le jour de la Course, à partir de 7h30, moyennant une majoration de 1,50€. Clôture ferme 1 heure avant le départ de l'épreuve choisie. Les chèques seront libellés à l'ordre de : «La COT Course de la Paix».
- Les inscriptions sur internet au lien suivant : <https://www.nordsport-chronometrage.fr/inscriptions-en-ligne/> jusqu'au 6 mai inclus.
- **Dossards** : Ils devront être retirés individuellement le 5 et le 6 Mai au service des sports (situé à côté de la mairie) entre 8h30 et 12h00 et 13h30 et 17h00 ou le jour de la course, à partir de 7h30, au restaurant scolaire (situé derrière la mairie).

Départ : Départ commun : Place Roger Salengro, près de la Mairie face au Podium.

9 h 00 - parcours de 7 kms et 14 kms.

Arrivée : Place Roger Salengro.

Ravitaillements : à l'arrivée.

Sécurité : Les randonneurs devront impérativement respecter le code de la route sur l'itinéraire emprunté.

Deux randonnées et quatre courses seront organisées
l'essentiel des informations se rapportant à cette édition
le club de marche «les Pieds Trithois» et les nombreux bénévoles
cette matinée.

Randonnées : 7 kms et 14 kms, départ commun à 9h -
(championnat régional FSGT - Label Départemental FFA)



>PASTA PARTY

Pasta party organisée le Lundi 8 Mai à partir de 12h00. Pâtes bolognaise ou pâtes aux légumes à retirer au chalet sur la place de la Résistance, 5€ par personne, sur réservation jusqu'au 03 Mai inclus.



de la Course de la Paix

durant la matinée du 8 Mai. Vous trouverez ci-dessous
2023 de la Course de la Paix. La Ville, le club d'athlétisme,
bénévoles seront à pied d'oeuvre pour assurer le succès de

Courses : 2kms : 9h15 - 1km : 9h45 - 10 kms : 10h00
- 5 kms : 11h30.

Résultats : A partir
10h30, début de la
clôture des résultats et
remise des récompenses,
à la place Roger Salengro.
Résultats sur www.lnpca.fr
ou sur www.trith.fr.



> RÉCOMPENSES ET LOTS

A chaque arrivant des deux
randonnées et des quatre courses :
une récompense. Nombreuses coupes
dans chaque catégorie des courses. Lots
de valeur par tirage au sort des dossards :
Présence indispensable au moment du
tirage et être en possession d'une
pièce d'identité avec photo. Tirage
des dossards place Roger
Salengro vers **13h30**.

> AVANT DE COURIR, TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Quatre courses vous sont proposées pour cette 30^{ème} édition
de la Course de la Paix : 1 et 2,3 kms réservées au moins de
16 ans, 5 kms (trith color) et 10 kms.

Participations : Les épreuves sont ouvertes à toute
personne née : en 2012 et après pour le 1 km - en 2006 à
2011 pour le 2 kms - en 2013 et avant pour le 5 kms et
2007 et avant pour le 10 kms.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en
cas de vols pouvant survenir avant, pendant et après la
manifestation. Certificat médical obligatoire ou d'une licence
d'athlétisme (voir les détails sur le bulletin d'inscription).

Parcours : Mesuré par Officiel selon les normes F.I.A.A.
Circuit empruntant les artères de la Ville, les berges de
l'étang et du canal de l'Escout. Le kilométrage sera balisé
régulièrement sur le parcours.

Les accompagnateurs en bicyclette et mobylette sont
interdits.

Avertissement : Si les barrières du passage à niveau
se ferment durant la course, les coureurs doivent s'arrêter
et attendre l'extinction des feux rouges pour repartir (code
de la route : "les trains sont prioritaires sur les usagers de
la route").

Inscriptions : en Mairie, aux heures d'ouverture
jusqu'au 5 mai 2023. Le montant est fixé à : 1 km : 2 €
- 2 km : 3 € - 5 km : 7 € - 10 km : 8 €

- Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 6
mai au service des sports. Par courrier, avant
le 1er mai à faire parvenir à Madame Céline
BONNET, en Mairie de et à Trith-Saint-Léger
(59125). Elles seront également acceptées le
jour de la Course, à partir de 7h30, moyennant
une majoration de 1,50€. Clôture ferme 1
heure avant le départ de l'épreuve choisie.
Les chèques seront libellés à l'ordre de : «La
COT Course de la Paix».
- Les inscriptions sur internet au lien suivant : [https://
www.nordsport-chronometrage.fr/inscriptions-en-
ligne/](https://www.nordsport-chronometrage.fr/inscriptions-en-ligne/), jusqu'au 6 Mai inclus.

Dossards : les dossards ne seront en aucun cas
envoyés au domicile des coureurs. Ils devront être retirés
individuellement le 5 et 6 Mai au service des sports (situé à
côté de la mairie) entre 8h30 et 12h00 et 13h30 et 17h00 ou
le jour de la course, à partir de 7h30, au restaurant scolaire
(situé derrière la mairie).

Départs et arrivées : Place Roger-Salengro (près
de la Mairie) : 2km : 9h15 - 1km : 9h45 - 10km : 10h00 -
5km : 11h30 - pour les concurrents en fauteuil roulant (port
du casque et des gants obligatoires), pour les concurrents
en jòettes et vélo pousseur, (port du casque obligatoire)
avec 6 accompagnateurs maximum : départ 10 minutes
avant le départ de chaque épreuve.

Ravitaillements : 2 postes de brumisateur + 1 poste
de ravitaillements.

Vestiaires : Les coureurs ont accès aux vestiaires et aux
douches du stade Edmond DELEPINE, complexe sportif Jean-
Marie CANONNE.

C'ÉTAIT LE CARNAVAL À L'ÉCOLE GUSTAVE EIFFEL

Retour en images sur le carnaval auquel ont participé les élèves de l'école Gustave Eiffel dans le quartier du Poirier.



UN TOURNOI INTER-ÉCOLES AVEC LA COT BASKET PORTES DU HAINAUT



Les élèves des classes CM1 - CM2 des trois écoles de la commune ont eu la chance de côtoyer dans leurs classes et à la salle de sport Gilbert Huguet les joueuses de basket de l'équipe nationale. Les élèves, préparés par les éducateurs sportifs de la Ville, ont participé à un tournoi organisé par la COTBPH et arbitré par les joueuses Nationales. Celle-ci ont fait preuve de pédagogie et de disponibilité pour aider les élèves à manier au mieux le ballon sous les paniers. Nul doute que cette initiative fera naître des vocations.



PLEIN SUCCÈS POUR « L'EAU 'LYMPIADE »

A l'initiative de Romain, maître-nageur en contrat d'apprentissage au centre aquatique Marcel Robert, une animation a rassemblé plusieurs dizaines de jeunes âgés de 10 à 15 ans. Lors d'une séance publique, pour le prix d'une entrée classique, ces derniers ont découvert plusieurs activités dont le water-polo et le basket polo. Aux côtés de Romain, Thomas futur maître sauveteur actuellement en stage, était présent dans le bassin pour l'épauler sur l'organisation des jeux. Cette initiative s'est conclue par un goûter offert aux jeunes participants.





MONA LISA VOUS OUVRE LES BRAS

La direction du lycée professionnel Léonard de Vinci, l'ensemble des professeurs et des personnels ainsi que les 430 élèves de l'établissement étaient mobilisés pour réussir l'Opération Portes Ouvertes.

Au cours de cette Opération portes Ouvertes, les nombreuses personnes qui ont eu la bonne idée de visiter le lycée ont découvert la diversité des formations proposées. Le lycée Léonard de Vinci propose des formations sous statut scolaire, mais aussi par apprentissage dans les domaines de l'hôtellerie restauration, de l'alimentation et de la vente. L'établissement dispose de plateaux techniques bien équipés : 4 cuisines pédagogiques, 2 restaurants pédagogiques, plusieurs chambres d'hôtel d'application, plusieurs espaces de vente. Un internat qui peut accueillir 80 élèves. Plusieurs projets pédagogiques, d'ouverture culturelle et d'ouverture internationale caractérisent cet établissement. Notons aussi que le restaurant d'application est ouvert à tous, sur réservation, le midi du lundi au vendredi, mais aussi les jeudi et vendredi soirs.

(contact : 03 27 21 12 90). Une délégation municipale conduite par M le Maire a visité l'établissement. Dominique Savary a félicité l'ensemble des personnes mobilisées pour cette Opération Portes Ouvertes.

Les différentes formations :

Hôtellerie restauration

- CAP cuisine
- CAP production et service en restauration
- CAP commercialisation et service en café, hôtel, restaurant
- Bac Pro cuisine
- Bac pro commercialisation et service en restauration
Alimentation
- Bac pro boulanger-pâtissier
- Mention complémentaire pâtisserie boulangère Vente
- CAP équipier polyvalent de commerce
- Mention complémentaire vendeur spécialisé en alimentation

Le lycée hôtelier Léonard de Vinci propose aussi régulièrement des sessions de formation continue mises en œuvre avec le GRETA Grand Hainaut.

Pour la prochaine rentrée : mention complémentaire employé traiteur en apprentissage.

CONTRE LE RACISME



Dans le cadre de la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme, les élèves d'une classe du lycée professionnel «Léonard De Vinci», accompagnés par Mme Malika Yahiaoui, ont visité les expositions organisées par le comité valenciennois du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples). Mrs Jean-Claude Dulieu et Pierre Marseguerra, responsables du MRAP, ont accueilli les élèves et commenté ces deux expositions : « La terre est ma couleur » illustrant les différences entre les peuples, leurs cultures, leurs traditions et coutumes, leurs patrimoines... autant de facteurs de richesses pour chacun d'entre nous et non pas de rejet et de sectarisme. « Voyageuses, voyageurs, que veulent-ils ? » évoquant l'histoire et l'aspiration des gens du voyage au sens le plus large du thème. Dominique Savary a félicité les initiateurs de ces expositions.

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith-Saint-Léger au coeur

L'échec du Gouvernement à faire voter par le parlement sa réforme de régression sociale visant à porter le droit à la retraite à 64 ans est le fruit des mobilisations de cette dernière période, de l'unité syndicale et de l'action des forces de Gauche. L'utilisation du 49.3 est un signe de faiblesse qui démontre que même à l'Assemblée Nationale, le Gouvernement n'a pas eu la majorité pour faire adopter cette réforme d'un autre âge. L'immense majorité de nos concitoyens a bien compris que le seul objectif du Gouvernement était de nous faire travailler plus longtemps.

Au-delà du sujet des retraites, plus que jamais restons mobilisés pour exiger les moyens qui nous reviennent de droit pour vivre une existence plus belle dans un monde en Paix.

Jean-Paul DUBOIS
Philippe POTEAU

Ensemble TSL

«C'est comme avec la confiture, moins on en a, plus on l'étale.»

Au dernier conseil municipal, nous avons demandé un bilan de mi-mandat sur les politiques que chaque adjoint mène pour la ville et ses habitants. Pour plusieurs d'entre eux, c'était l'occasion d'une première prise de parole après 3 années d'exercice.

Nous pensions entendre une réflexion sur la méthode choisie jusqu'ici, sur les valeurs qu'ils défendent mais quelle ne fut pas notre surprise d'entendre que le maire avait fait écrire à ses techniciens des textes pour que ses adjoints les lisent à l'exception de 1 ou 2. Ces textes de techniciens étaient juste... techniques! Ils n'étaient que des listes de travaux et des programmations. Rien ou presque sur les difficultés rencontrées, sur leur vision, sur leur analyse des attentes des habitants, rien sur d'éventuelles réorientations de leurs objectifs, sur le sens de leurs actions ou choix.

Ah Propagande quand tu nous tiens puisque visiblement, tout va bien.

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

Non communiquée.

Jean-Michel DEFRANCE

Lors du conseil municipal de décembre, les élus ont décidé d'allouer à chaque foyer un chéquier énergies de 100 € afin de soutenir le pouvoir d'achat des Trithois. Au vu et au su de tous, avec nos richesses notre Mr Le Maire peut se le permettre. Au risque de déplaire, cette aide reste très appréciable quel que soit le statut social du foyer.

Elle a le mérite d'aider toutes les personnes et fidélise par un coup de billet un électorat déjà bien choyé. Un processus d'équité facile qui ressemble plus à «comment maintenir et préserver le pouvoir».

La médiatisation de ce MAJESTUEUX geste a très bien été orchestrée au détriment d'une simple information claire et simple quant à l'utilisation de ce chéquier. Bien entendu, comme à l'accoutumé et par solidarité, les fidèles sympathisants de notre majorité désavoueront.

Jean-Michel DEFRANCE



Journée Internationale du Droit des Femmes

Erick Baert : talent et performance vocale

Afin de célébrer la Journée internationale du droit des Femmes, la municipalité avait décidé d'accueillir Erick Baert pour un spectacle musical d'imitations et d'humour et d'offrir cette soirée aux trithois et trithoises. Dans une ambiance survoltée, celui que l'on surnomme « le phénomène vocal » est parvenu à faire rire le public du début à la fin de ce show exceptionnel...

Dans la remarquable performance vocale qu'Erick Baert a présentée sur la scène du théâtre des Forges René Carpentier, l'artiste originaire de Dunkerque a montré qu'il était un homme de scène généreux et talentueux. Associant imitations et gestuelles parfaites, ce spectacle a été plus qu'une succession de medley ou d'hommages. Avec beaucoup d'humour et de fous rires, dans une mise en scène précise et par l'intermédiaire d'un écran, Erick Baert a invité les artistes qu'il imite à partager virtuellement la scène avec lui.



Tantôt, sous forme de duos savoureux (comme celui formé par Dalida et Serge Lama), tantôt avec des imitations de plus de 20 artistes s'enchaînant dans un seul titre, le concert (car Erick Baert possède un réel talent de chanteur) a été une très belle réussite, saluée unanimement par le public.

Avant cette prestation scénique d'Erick Baert, Mme Christelle Chopin, Adjointe chargée des œuvres sociales et Présidente des Femmes Solidaires de la section locale, avait tenu à rappeler l'importance de cette journée du 8 mars, dans la lutte et la reconnaissance du droit des femmes.

Emma Peters en concert : émotions et bonne musique



Avec un timbre de voix suave, des textes qui vont droit au cœur, Emma Peters est une jeune artiste prometteuse, issue de la pop française. A l'occasion du concert qu'elle a présenté au théâtre des Forges «René Carpentier», la chanteuse a habilement mélangé les styles : R'n'B, bossa ou rap.

Ce qui a marqué le plus le public est le thème des compositions. Entourée de trois musiciens, guitare en main, la jeune artiste a, en toute simplicité, parlé d'elle, de ses émotions, de ses sensations et de son histoire. Certains textes étaient poignants, d'autres plus drôles et les musiques mélancoliques ou parfois plus festives. Ajoutez à cela beaucoup de simplicité et de disponibilité pour tous... Bravo et merci.



Concert des classes de Guitares classique et rock **Des guitaristes passionnés**

Une nouvelle fois, à l'occasion du concert des classes de guitares de l'école municipale de musique dirigée par M. Thierry Huelle, les élèves et les professeurs (Alain Derasse et David Mahieux) ont conquis le public. Les morceaux présentés étaient variés, les élèves enthousiastes et les spectateurs ravis d'apprécier les talents trithois et les progrès accomplis...





QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ?

Ouvrez l'œil, le prochain programme de la médiathèque sera diffusé début mai !

Dans l'attente un petit avant-goût des animations prévues en avril et mai est indiqué dans ce Triscope !

Désormais communautaire, la médiathèque est, et reste accessible à tous, quel que soit votre lieu d'habitation et votre âge. Elle rassemble un espace jeunesse et ados, une marmothèque (pour les 0/6 ans), un espace bd/mangas, romans et documentaires adultes, un espace sono/vidéo, de la presse et un espace informatique.

Vous y trouverez différents services gratuits sans nécessité de s'inscrire : comme consulter des livres sur place ou jouer à la médiathèque, utiliser le wifi ...

Pour emprunter des livres, des cd, des dvd ou des magazines, il vous suffit de faire une carte : gratuite pour les habitants de La Porte du Hainaut dont Trith-Saint-Léger.

Il est également possible de bénéficier d'un portage à domicile si vous habitez la commune et avez plus de 60 ans (ou êtes en situation de handicap).

La carte vous permettra d'accéder aux postes informatiques mais aussi de regarder des films et de la presse en ligne (accessibles de chez vous 24h/24), et d'emprunter dans les 9 autres médiathèques du Réseau (Bellaing, Bouchain, Denain, Douchy-les-Mines, Escaudain, Hordain, Lieu-Saint-Amand, Escoutpont et Saint-Amand-les-Eaux).

La médiathèque propose un riche programme d'animations (spectacles, ateliers, rencontres...) pour tous les âges, ces animations sont gratuites, ouvertes à tous que vous ayez ou non la carte d'utilisateur, il vous suffit de réserver vos places !.



**LES MÉDIATHÈQUES
DE LA PORTE DU HAINAUT**
DES LIEUX DE CULTURE POUR TOUS

Calendrier disponible en médiathèque.

Renseignements et inscriptions
au 03 27 20 25 00. Retrouvez toute la
programmation sur la page Facebook de la
médiathèque ou sur le site
www.mediathèques-porteduhainaut.fr



Suivez-nous !

Prenez note !

Le programme :

• **Jusqu'au samedi 15 avril – aux heures d'ouverture de la Médiathèque**

« SVP, serveur vocal poétique »

Tout public - Par la Compagnie Home Théâtre

• **Mercredi 5 avril – 10h30**

Atelier « Brico-conte » spécial Pâques

Parents/enfants dès 4 ans

• **Samedi 8 avril – 10h00**

Atelier « Brode ta photo »

Ados/Adultes dès 13 ans - Par l'Oiseau rare

• **Samedi 15 avril – 10h30**

Spectacle « Un très beau jour »

Tout public dès la naissance

Par Marie-France Painset et Jean-Christophe Battesti

• **Jeudi 27 avril - 10h00**

Atelier « À la manière de Gwen le Gac »

Parents/enfants dès 7 ans

Par l'équipe de la Médiathèque

• **Du mardi 18 avril au samedi 29 avril – en continu aux horaires d'ouverture**

Venez jouer à la Médiathèque ! Tout public.

• **Vendredi 5 mai - 18h00**

Atelier jeu et écriture « Enigmes mortelles »

Adultes - Par l'équipe de la Médiathèque

• **Du mardi 9 mai au samedi 27 mai - aux heures d'ouverture de la Médiathèque**

Exposition d'art contemporain de Cédric Carré proposée par les plasticiens de la Ville

Vernissage le vendredi 12 mai.

• **Vendredi 19 mai – 18h00**

Rencontre d'auteur « Ghislain Ghilberti »

Ados/Adultes

• **Samedi 20 mai - 10h00 à 17h00**

« Mes p'tits polars », bibliothèque itinérante

Par l'équipe de la Médiathèque au Théâtre des Forges

• **Mercredi 24 mai – 10h30**

Atelier « Brico-conte » spécial « Ceux qu'on aime »

Parents/enfants dès 4 ans

Chaque mercredi * (sauf vacances scolaires) :
heure du conte (10h00 pour les 2/3 ans et 11h00 pour les 4 ans et plus).

[Bon à savoir...]

Vendredi 14 avril au dimanche 16 avril

La Gaule d'Acier

1^{ère} manche concours de pêche à la carpe
à l'étang municipal

Dimanche 16 avril

Com'mi té d'Trith - Marché de l'artisanat
à la salle des fêtes de 9h30 à 18h

Lundi 17 avril au vendredi 28 avril

Service jeunesse et Petite Enfance

Vacances de Pâques - Accueil Collectif des Mineurs
Groupe Scolaire Gustave Eiffel

Samedi 22 avril

COT Football - Repas annuel
à la salle des fêtes

Samedi 22 avril

Tournoi Futsal
salle Jacques Anquetil

Dimanche 23 avril

Boule Lyonnaise Trithoise

Concours départemental doubles mixtes
au boulodrome rue Bessemer

Jeudi 27 avril

Secours Populaire Français - Distribution de denrées
à la salle des fêtes

Nouveaux horaires d'ouverture à la mairie
annexe du Poirier à partir du 11 avril

8h30 à 12h30 et 13h30 - 17h lundi mardi mercredi

8h30 - 12h30 et fermé l'après-midi le jeudi

8h30 - 12-30 et 13h30 - 16h30 le vendredi
fermé le samedi matin

NOCES D'OR

Les couples mariés totalisant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage dans l'année (mariage célébré en 1973 - 1963 - 1958 ou 1953 (quelle que soit la date exacte du mariage) sont priés de se faire connaître à l'Hôtel de Ville - Service Etat Civil ou à la Mairie Annexe (avant le 15 août 2023). La réception aura lieu - sous réserve de la situation sanitaire - le dimanche 15 octobre 2023 à 11 heures au Théâtre des Forges «René Carpentier».

Se munir du livret de famille, d'un relevé d'identité bancaire, d'une photographie du mariage et si possible d'une photographie récente du couple.

> **Course et rando de la Paix 2023** : les inscriptions sont ouvertes
Informations et inscriptions au service des sports : 03.27.24.69.23
ou sur internet : www.nordsport-chronometrage.fr/inscriptions-en-ligne/

DUCASSE DU COMITE DU FORT

Du vendredi 28 avril au lundi 1er mai 2023
Sous le chapiteau sur la place du Fort
À Trith saint léger

Vendredi 28 avril
Super LOTO animé par Séb le PIMPON
18h 2500€ en bons d'achat

Samedi 29 avril
19h Soirée dansante avec repas
privé
Spectacle de la Troupe DANZA
MENU 17€ Assiette de charcuterie
Tripes ou Demi jambonneau/ frites
salade
Dessert

Dimanche 30 avril
8h Brocante
12h Fete de la bière
ORCHESTRE BAVAROIS
MENU 16€ 1 chope de bière
Choucroute ou Pasta party
Dessert
Suivi du chanteur Fabio à 20h

Lundi 1er mai
15h Concours de belote
traditionnelle
5€ par joueur
récompenses
Restauration et buvette

Infos
réservations
au 06-80-85-53-43
06-87-77-25-03

A l'affiche

Théâtre des Forges « René Carpentier »

Humour

///Vendredi 31 mars à 20h
Youtubeurs

Soirée avec deux jeunes artistes découverts sur les réseaux sociaux

1^{ère} partie « À l'amour » de Vincent Coche

Un trentenaire, geek et maladroit, papa de 3 enfants, cherche à être un bon père malgré les difficultés et la montagne à franchir que ce projet semble être. Heureusement, il a pour l'aider : sa femme, sa bonne volonté et l'amour.

Vincent Coche est un humoriste du web, qui écrit ses premières blagues sur YouTube et compte à ce jour plus de 80 000 abonnés.

Durée : 40 minutes

2^{ème} partie « Bien » de Thomas Deseur

Au départ de ce spectacle, un constat : vous venez de dépenser de l'argent pour acheter votre billet... Et vous avez fait le choix de sacrifier une soirée de votre vie. Mais pourquoi avoir fait ça ?

Thomas Deseur crée et anime en 2017 un podcast « Parlons Péloches » et monte pour la 1^{ère} fois sur scène. Tout en continuant ses activités sur le web, il gagne le concours d'Amixem et participe de manière régulière aux vidéos de cette chaîne cumulant plus de 7 millions d'abonnés. Durée : 1h15

Tarif C : 6,00 € pour la soirée



Théâtre Danse contemporains

///Samedi 8 avril à 20h
« K-Mille » par la compagnie « Les évadés »



Durée 1h20 - Tout public dès 9 ans
Tarif D - 6,00 €

Théâtre patoisant

///Jeudi 4 Mai à 20h00
« Léon et Gérard, tout seuls à deux »



Le duo Léon et Gérard est surtout comique. À travers une suite de tableaux liés par un fil rouge, les deux comédiens incarnent une foule de personnages différents. Défendant le patois et les valeurs qu'il véhicule, les comédiens règlent alors quelques comptes avec ceux qui longtemps ont considéré le théâtre patoisant comme étranger au monde de la Culture.

Avec Bertrand COCQ et Jean-Marc Delattre

Durée : 1h40

Tarif D - 6,00 €

Les Rendez-vous réguliers En médiathèque

Les heures du conte :

Les mercredis 12 avril ; 3, 10, 17 et 31 mai.

10h pour les 2/3 ans et 11h pour les 4 ans et plus.

Pour les bébés et les assistant(e)s maternel(le)s, parents... :

Les vendredis 7 avril et 5 mai à 10h.

Les après-midi jeux :

Les jeudis 6 avril et 11 mai à la médiathèque.

Les jeudis 27 avril et 25 mai à la Bibliothèque Annexe du Poirier.

Public : adultes – de 14h à 17h

L'agenda culturel est disponible sur :
www.wikitrith.fr/theatre/calendrier
ou directement au centre culturel

TRITH-SAINT-LÉGER

EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !



- 1 TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI! C'est gratuit !
- 2 FLASHEZ CE QR CODE pour vous abonner
- 3 RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT sur votre smartphone



Mairie
Place de la Résistance
59125 TRITH-SAINT-LÉGER
03 27 24 06 09



>INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20
MERCİ DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXİMİTE DU THEATRE
Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279